



Genève, le 25.05.2010

Rapport environnemental 2009

Centrale de compensation CdC

RUMBA - Gestion des ressources et management environnemental de l'administration fédérale

1. Introduction

Ce rapport environnemental présente les principaux indices en matière d'environnement de notre unité et des bâtiments sis Avenue Edmond-Vaucher 18 à Genève et Holzikofenweg 36 à Berne.

De nombreuses mesures visant à améliorer le management environnemental ont été mises en œuvre au sein de la CdC depuis l'introduction de RUMBA à la fin de l'année 2005. Nous avons par exemple progressivement diminué la proportion de papier de fibres vierges ainsi que notre consommation globale de papier.

Nous souhaitons poursuivre dans cette voie et améliorer encore à l'avenir les chiffres attestant de notre comportement éco-responsable.

Je tiens également à remercier ici toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs pour leurs engagements et leurs efforts dans le cadre du programme RUMBA.

Valérie Cavero
Directrice

2. La CdC et son impact environnemental

2.1 Notre unité

La Centrale de compensation (CdC) est une institution de service public active dans le domaine des assurances sociales du 1^{er} pilier dont elle est l'organe central de mise en œuvre. Quatre unités lui sont rattachées:

- La **Centrale de compensation (CENT)** prend en charge toutes les activités du système décentralisé des assurances AVS/AI et APG qui doivent être gérées de façon centralisée. Il s'agit essentiellement de la tenue de la comptabilité centrale, de la surveillance des mouvements de fonds de et vers les caisses de compensation, de la gestion du registre central, de l'élaboration des données statistiques du 1^{er} pilier des assurances sociales ainsi que de l'attribution et de la communication du numéro d'assuré (NAVS13) aux utilisateurs systématiques à l'intérieur et hors de l'AVS/AI.
- La **Caisse suisse de compensation (CSC)** et l'**Office AI pour les assurés résident à l'étranger (OAIE)** s'occupent des activités liées aux assurances AVS/AI à l'étranger. Leur mission consiste notamment à appliquer les conventions internationales en matière de sécurité sociale et les accords bilatéraux sur la libre circulation des personnes convenus entre la Confédération suisse, l'Union européenne et les Etats membres de l'AELE pour les citoyens résidant dans ces pays. La CSC et l'OAIE ont également pour mission de mettre en œuvre l'assurance facultative.
- La **Caisse fédérale de compensation (CFC)** est intégrée à la CdC depuis 1999. Elle s'occupe de l'application des assurances AVS/AI/APG/LAMat/LAFam pour le personnel de la Confédération et pour les nombreux organismes affiliés à celle-ci. Le siège de la CFC est à Berne, Holzikofenweg 36. La CFC est installée dans un bâtiment qu'elle partage avec d'autres unités administratives de la Confédération qui appliquent le programme RUMBA depuis l'an 2000.

En 2009, la CdC a employé 560,4 personnes en moyenne (en équivalent temps plein) sur son site de l'avenue Edmond-Vaucher 18 à Genève. Le bâtiment accueille également une unité de l'OFIT composée de 52 personnes en moyenne. Il convient enfin d'ajouter encore 12 collaborateurs temporaires (chiffre lissé sur l'année). En 2009, 624,4 personnes ont ainsi travaillé dans notre bâtiment. Dans les locaux bernois de la CFC, sis Holzikofenweg 36, le nombre moyen de collaborateurs a été de 66,6 personnes (en équivalent temps plein) au cours de l'année 2009.

2.2 Impact environnemental

Les activités principales de la CdC consistent à calculer, à verser et à gérer les prestations de l'assurance vieillesse-survivant et de l'assurance-invalidité, à gérer la comptabilité centrale et le registre central des assurés. Par leur nature, ces tâches requièrent beaucoup de papier et les processus largement informatisés impliquent une forte consommation d'électricité. Les améliorations potentielles résident donc dans une utilisation écologique du papier et de la bureautique et l'évolution favorable du bilan aux postes de consommation d'électricité et de papier reste un levier essentiel. Depuis juillet 2008, les collaborateurs de Genève et de Berne ont la possibilité de tenir leurs réunions par vidéoconférence, une mesure qui devrait avoir un effet favorable sur le bilan des voyages de service.

2.3 Axes du management environnemental

Le management environnemental de la CdC sélectionne ses interventions selon les deux principes suivants: les améliorations doivent d'abord être mises en œuvre là où elles présentent le plus grand intérêt pour l'environnement; il convient par ailleurs de privilégier les domaines dans lesquels des moyens simples permettent d'obtenir des résultats satisfaisants.

Le fonctionnement interne encourage donc les mesures techniques et les modifications de comportement dans le but de réduire la consommation d'électricité et d'énergie de chauffage. D'autres mesures importantes ont pour objectif de diminuer la consommation de papier qui représente un poste considérable au sein de la CdC compte tenu de ses missions (env. 1,6 million d'envois postaux en 2009).

3. Nos objectifs 2009 pour l'environnement

L'année dernière, la CdC s'était fixé les objectifs suivants dans le domaine de l'environnement:

- Diminution de la consommation d'électricité de 5 % par collaborateur;
- Réduction de la consommation de papier de 5 % par collaborateur.

4. Mesures et résultats concernant les prestations extérieures

Le rôle des prestations extérieures de la CdC est pratiquement négligeable. Seuls les envois postaux aux assurés et aux autres acteurs du secteur des assurances sociales en Suisse et à l'étranger pourraient éventuellement être considérés comme des «produits». Les directives légales limitent d'éventuelles adaptations. De nouvelles solutions sont cependant régulièrement testées afin de réduire la consommation de papier, comme c'est le cas par exemple avec la communication d'informations par voie électronique aux autres organismes européens d'assurances sociales. A l'avenir, la consommation de papier devrait être influencée par divers projets qui prévoient un échange électronique de données entre les caisses de compensation, les offices AI et les autres acteurs du domaine des assurances sociales en Suisse et à l'étranger.

5. Mesures et résultats concernant le fonctionnement interne (administration)

5.1 Collaborateurs, communication, formation

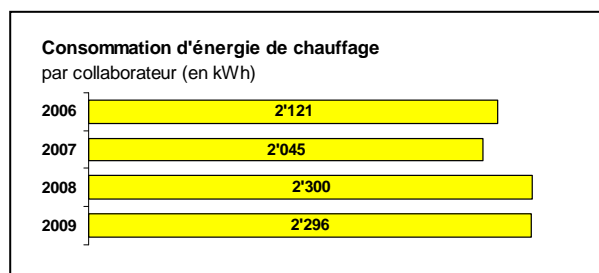
La CdC s'efforce de motiver ses collaboratrices et collaborateurs à adopter un comportement respectueux de l'environnement en diffusant des informations conçues pour les tâches administratives.

Le programme RUMBA et les indices environnementaux 2008 de la CdC ont fait l'objet d'une présentation lors de la journée d'informations du personnel le 27 mai 2009. La gestion des ressources et le management environnemental de l'administration fédérale sont également présentés lors du cours pour les nouveaux collaborateurs de la CdC.

Des informations sur RUMBA sont régulièrement publiées dans la base de données interne «Info CdC – rubrique RUMBA» à l'intention de l'ensemble du personnel de la CdC.

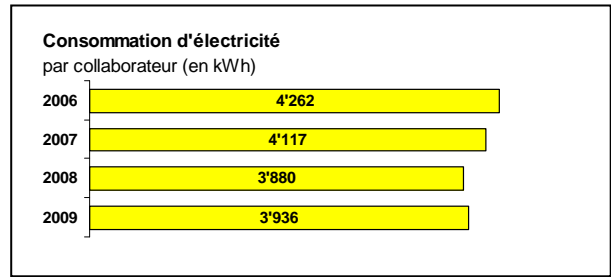
5.2 Consommation d'énergie de chauffage

En 2009, la consommation d'énergie de chauffage par collaborateur est restée pratiquement inchangée par rapport à 2008 (légère augmentation de 0,2 %). Des améliorations et des économies significatives pourraient cependant être réalisées grâce à des mesures d'assainissement complètes du bâtiment datant du début des années 1980.



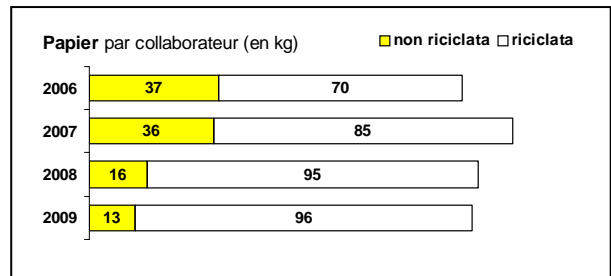
5.3 Consommation d'électricité

La consommation d'électricité a progressé de 1,4 % par rapport à l'année précédente. L'objectif fixé pour 2009 n'a donc pas été atteint. Les chiffres de 2010 montreront si la consommation revient au niveau 2008/2009 ou si d'autres améliorations sont encore possibles.



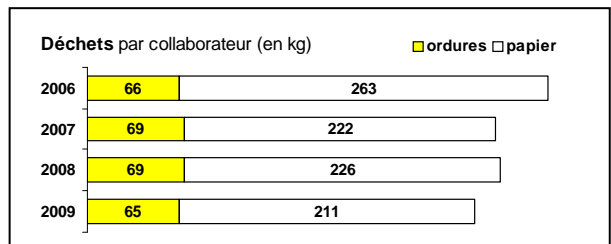
5.4 Consommation de papier

La consommation de papier a enregistré une nouvelle réduction de 1,6 % sur la période considérée par rapport à l'année précédente. L'objectif de réduire la consommation de papier de 5 % par collaborateur n'a certes pas été atteint, mais les efforts réalisés vont dans le bon sens. La proportion de papier de fibres vierges a été réduite de 2,8 %. L'utilisation de papier recyclé représente 88 % du total.



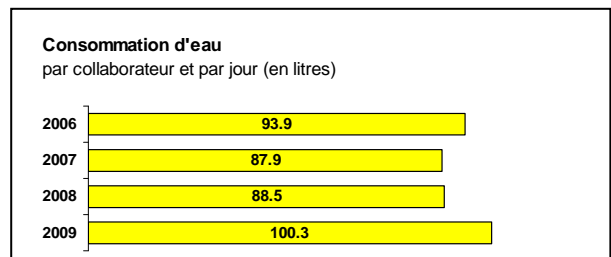
5.5 Déchets

Le volume de déchets a reculé de 6,2 % au total par rapport à 2008.



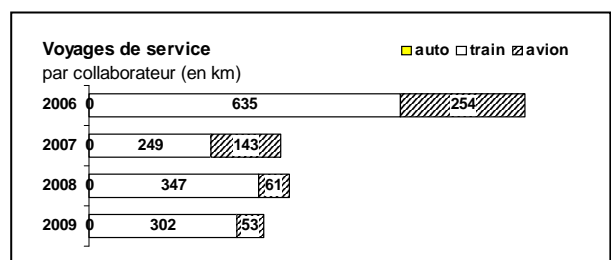
5.6 Consommation d'eau

En 2009, la consommation d'eau a enregistré une brusque augmentation de 13,3 % par rapport à 2008. Cause principale de cette hausse: une rupture de canalisation survenue en juin 2009 qui n'a été constatée que tardivement et a nécessité d'importants travaux de réparation.



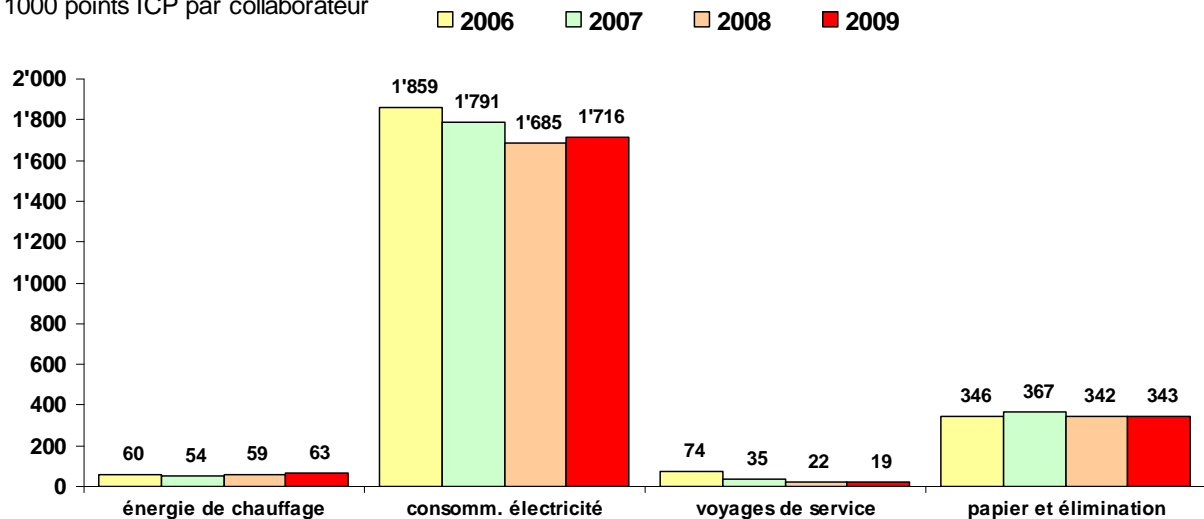
5.7 Voyages de service

Entre 2008 et 2009, les voyages de service (kilomètres en train et en avion) ont reculé de 12,9 % au total. Comme les années précédentes, aucun de ces déplacements n'a été effectué en voiture. La baisse des voyages en train tient notamment au fait que la majeure partie des réunions entre les collaborateurs de Genève et de Berne se tiennent par vidéoconférence. De manière générale, les déplacements sont assez faibles au sein de la CdC.



Indices de charge polluante (ICP)

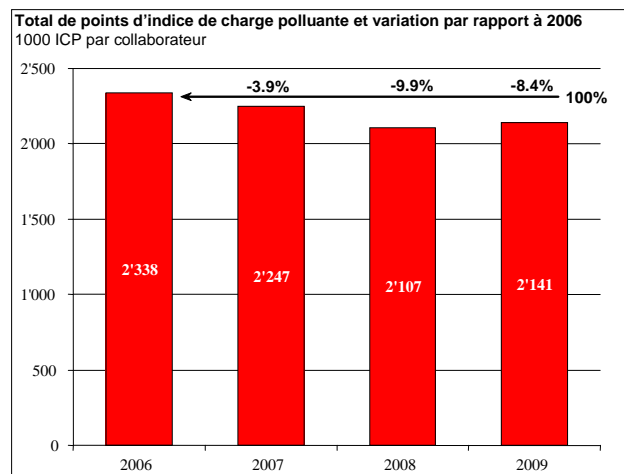
1000 points ICP par collaborateur



5.8 Indices de charge polluante

Les points de l'indice de charge polluante ont enregistré en 2009 une légère hausse de 1,5 % par rapport à 2008.

Par comparaison avec 2006 (année de référence), la réduction de la charge polluante se chiffre cependant à 8,4 %. La CdC atteint ainsi l'objectif de réduction progressive de la charge polluante qu'a fixé le Conseil fédéral, et est en bonne voie pour parvenir à diminuer de 10 % la charge environnementale d'ici à 2016. Nous sommes optimistes et pensons que des améliorations seront encore possibles dans certains domaines.



6. Nos objectifs 2010

Les objectifs définis pour 2010 sont les suivants:

- la réduction de la consommation de papier de 2 % par collaborateur;
- la diminution de la consommation d'eau à 85 litres par collaborateur.

7. Organisation du management environnemental

Les membres de l'équipe RUMBA de la CdC sont:

- Markus Odermatt, adjoint de direction
- Carlos Campos, chef de la section Logistique
- Mariano Rey, chef de service de l'Exploitation et des services domestiques
- Massimo Tognola, chef de service CSC (Prestations AVS) et représentant de la Commission du personnel
- Alessandro Fontana, collaborateur OAIE et représentant de la Commission du personnel

Les missions de l'équipe RUMBA sont les suivantes:

- Saisir les indicateurs relatifs à l'environnement (consommation d'énergie, de matières, etc.)
- Proposer des objectifs et des mesures en faveur de l'environnement
- Contrôler l'efficacité des mesures
- Mener des campagnes de sensibilisation
- Organiser des séances d'information pour les nouveaux collaborateurs
- Répondre aux questions concernant l'environnement
- Etablir le rapport annuel

Pour toute suggestion ou demande d'information, veuillez vous adresser à:

Markus Odermatt
Adjoint de direction
Centrale de compensation CdC
Avenue Edmond-Vaucher 18
Case postale 3000
1211 Genève 2

Tél. 022 795 93 18, Fax 022 797 15 01
markus.odermatt@zas.admin.ch